

CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS

Réunion plénière du 12.12.2017

Compte rendu de séance

Collège I Habitant.e.s (titulaires)		Collège II Personnalités qualifiées	
Hélène ALLAIRE-KLUMP	Oui	Nathalie TRIBOLET	Oui
Véronique TALOUANE	Non	Anne BARJOT	Oui
Michèle LIPINSKI	Oui	Marie-Sylvie RIVIERE	Oui
Dominique BIASI	Excusée	Fabien SARFATI	Excusé
Barbine KENFACK	Oui	Représentant de La Clairière ou	
Fanny VIOLET	Oui	de Cerise	Non
Marie-Ange SCHILTZ	Oui	Françoise ABA	Non
Chahla PILVEN	Oui		
François CHOVET	Oui		
Franck BRIAND	Oui		
Jean-Charles DELMER	Excusé		
Romuald ROUSSEAU	Oui		
François GROS	Oui		
Jean-Joseph OSTY	Oui	Collège III	
Jean-Christophe DE TAUZIA	Oui	Élu.e.s	
Alfred SAUNIER	Non		
Étaient également présents :		Maxime DES GAYETS	Oui
		Véronique LEVIEUX	Oui
Olivier MAILLEBUAU	Oui	Catherine MICHAUD	Non
Bruno CHARPENTIER	Oui		
Alin POPESCU, coordinateur CQ			

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Les compte rendus des deux dernières réunions sont approuvés.

2. PRESENTATION DES NOUVEAUX TITULAIRES

Suite au tirage au sort du mois de novembre, 4 nouveaux titulaires ont rejoint le Conseil de quartier. Les Conseillers.e.s présents (nouveaux, mais aussi anciens) se présentent et expliquent la raison pour laquelle ils/elles ont présenté leurs candidatures.

3. FUSION DES ARRONDISSEMENTS CENTRAUX.

Le sujet a déjà été abordé lors de la dernière réunion plénière des trois conseils du 2ème arrondissement du 05.12.017. François CHOVET décrit les prochaines étapes. Les Conseils de quartier de tous les arrondissements concernés seront invités à prendre part au processus de regroupement. François CHOVET indique que des contacts ont déjà été pris au niveau de 4 Conseils de Quartier mitoyens des quatre arrondissements et souligne le souhait du Conseil de

quartier de se rapprocher du Conseil de quartier du 1^{er} arrondissement (Saint Eustache) afin de traiter les sujets qui nous sont communs. Une contribution commune doit être produite début 2018.

4. OUTILS DE COMMUNICATION

Michèle LIPINSKI présente les nouveaux outils que le Conseil de Quartier développe pour pouvoir mieux informer et communiquer avec les habitants :

- adresse g-mail : montorgueil.saint.denis@gmail.com
- compte Facebook : https://www.facebook.com/grops/CdQMSD/?=group_cover
- blog du Conseil : <https://cdq-montorgueil-saint-denis.blogspot.fr/>

François CHOVET précise que le Conseil de quartier continuera à développer l’affichage « à l’ancienne » sous forme d’affiches, de distribution de tracts etc. Nathalie TRIBOLET, nouvelle personnalité qualifiée (boucherie Tribolet) propose de relayer l’affichage des infos du Conseil de quartier chez les commerçants qui font partie de l’association des commerçants de la rue Montorgueil dont elle est présidente.

5. CIRCULATION, TERRASSES ET MEUBLES TOURISTIQUES

François GROS fait un rappel des multiples démarches du Conseil de Quartier au cours de l’année écoulée auprès des responsables de la Mairie et de la Direction des services techniques de la Ville de Paris pour obtenir une meilleure signalétique du Quartier piétonnier, le respect des règles de circulation, de stationnement et de bruit par les véhicules qui ont envahi le quartier et le rétablissement d’un contrôle et de bornes escamotables aux entrées et sorties du quartier. Ce système de contrôle (soutenu par la Mairie du 2^o) est le seul à même de ramener le respect des règles de circulation, la circulation apaisée des piétons et la sécurité du quartier.

Le Conseil de Quartier regrette l’absence de retour de la ville sur les chiffres spectaculaires traduits par les comptages de véhicule et le nombre de contraventions dressées incapables d’enrayer l’envahissement du quartier, jour et nuit (en particulier par les VTC).

François CHOVET indique qu’une large pétition sera lancée auprès des habitants, travailleurs et personnes fréquentant le quartier pour demander le rétablissement des bornes et d’un contrôle d’accès au quartier (en particulier pour les VTC). Cette pétition devrait s’inscrire dans le cadre de la lutte pour la réduction automobile promue par la ville de Paris et du projet initial développé lors de la création de ce quartier piétonnier en 1990.

Bruno CHARPENTIER explique la démarche et l’attitude du maire d’arrondissement dans ce sens avec les lettres envoyées à l’Hôtel de Ville et au préfet de police. Comme le Conseil de Quartier, il souligne que les problèmes des bornes d’accès, des débordements de terrasses et des abus des locations saisonnières sont intimement liés et contribuent à la dégradation des conditions de vie du quartier.

Concernant les débordements et nuisances liées aux terrasses, selon Bruno CHARPENTIER, le sujet est devenu politique. Le nombre de verbalisations est en constante augmentation. Une personne de la salle demande : pourquoi ne pas mesurer le bruit extérieur des terrasses et agir juridiquement ?

La vie nocturne dense du quartier nécessite un diagnostic en marchant (élu.e.s, services municipaux concernés, police, habitant.e.s à la rencontre des gérants d’établissements). Le Conseil de Quartier invite les habitants à prendre également des photos et des vidéos qui seront relayées sur ses outils de communication et envoyées à la mairie et au commissariat.

Franck BRIAND résume la situation concernant le développement des meublés touristiques, avec toutes les conséquences néfastes en résultant (non respect des règles légales, nuisances

de voisinage, spéculation et chute de l'offre locative, diminution de la population du quartier, fermetures de classes etc.)

Sur ces abus, il produit, à titre d'exemple, un tableau montrant le nombre de jours d'occupation d'une location touristique dans son immeuble (260 jours en 2017) et le nombre excessif d'occupants. Il incite toutes les personnes concernées de faire de même, il mettra sur le blog du Conseil de quartier les outils nécessaires et envisage de créer un observatoire sur les locations touristiques de courte durée. Les chiffres donnés par l'Hôtel de Ville pour le nombre total des appartements à Paris et pour le nombre des nuitées sont très en dessous de ceux trouvés sur les plateformes de location. Tout en rappelant des évolutions qui vont dans le bon sens (limitation des locations touristiques à 120 jours/an), il envisage de faire un grand rassemblement avec d'autres Conseils de quartier de Paris concernés pour avoir plus de poids et de voix auprès des instances municipales.

Un vœu relatif au recentrage de la seconde partie du mandat municipal (reprenant les sujets évoqués et demandant le rétablissement de la qualité de vie des habitants), est lu en séance publique. Il est voté à l'unanimité. Il sera envoyé à la mairie du 2^e arrondissement pour approbation en séance du Conseil d'arrondissement en tenant compte de quelques remarques d'Olivier MAILLEBUAU et Bruno CHARPENTIER. Le vœu sera également adressé à la Mairie centrale.

6. DIVERS

Un montant de 100 € est voté pour soutenir l'action de Circul'livre.

Agnès Lavoye, responsable des publics et de la communication de la Tour Jean sans Peur est venue présenter l'exposition qui a lieu en ce moment. Elle est très intéressée par une collaboration future avec le Conseil de quartier.

Nathalie TRIBOLET fait part de la mort lente des petits commerces du quartier (en particulier des commerces de bouche). Elle souligne que, cette année, les illuminations de Noël ont (26.000€ dont 6.000€ d'aides par la mairie centrale) été financées par l'association des commerçants qu'elle préside. Elle déplore le nombre croissant de grandes enseignes dans le quartier et l'accélération des fermetures de commerce traditionnels. Elle souhaite renforcer les liens avec le Conseil de quartier.

Le problème des projets de développement de panneaux de publicités lumineuses auquel le Conseil de Quartier est opposé, est brièvement évoqué et sera étudié ultérieurement

Concernant l'aménagement, presque terminé, de la place "du Figaro", le Conseil de Quartier renouvelle ses questions concernant l'aménagement prévu pour l'entrée du quartier piétonnier par le rue Montmartre notamment en matière de signalisation et dans la perspective d'un rétablissement de bornes d'accès.

Prochaine réunion : en février, la date sera fixée et communiquée ultérieurement.